

La surveillance des arboviroses d'importation dans les départements métropolitains où des vecteurs sont implantés.

Ledrans M., Dejour Salamanca D., Tarantola A., Armengaud A., Couturier E., et les participants au réseau de laboratoires pour la surveillance de cas importés de dengue et de chikungunya.

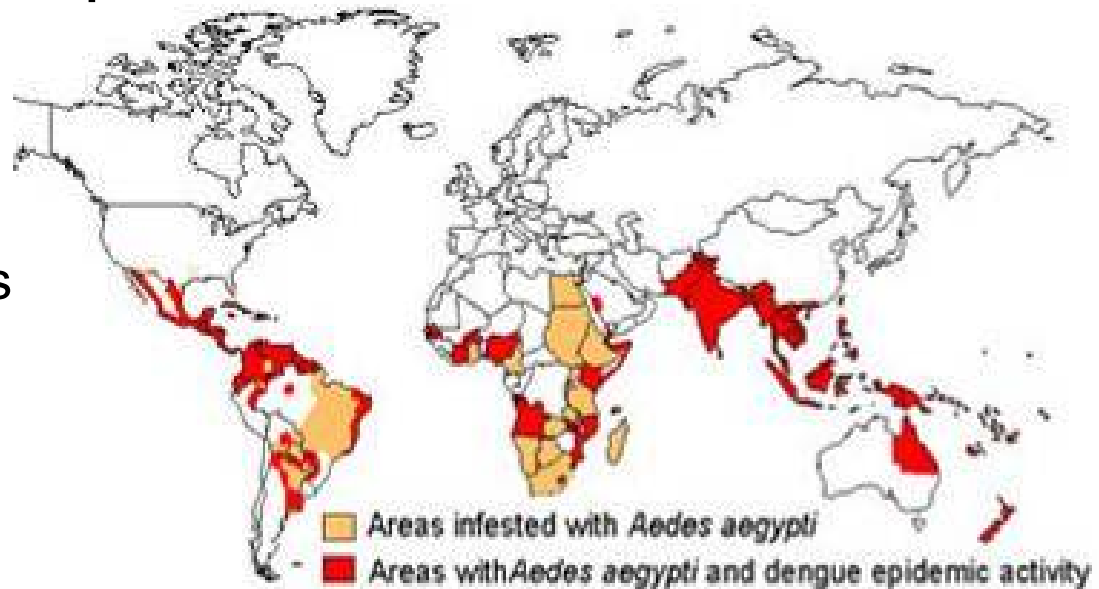
Journées Nationales d'infectiologie 6 juin 2008

La dengue, une maladie ré-émergente

- Arbovirose la plus fréquente au monde

- Incidence estimée

- 100 millions de cas/an,
- 500 000 hospitalisations
- Dengue hémorragique :
 - 250 000 cas annuels
- 25 000 cas mortels

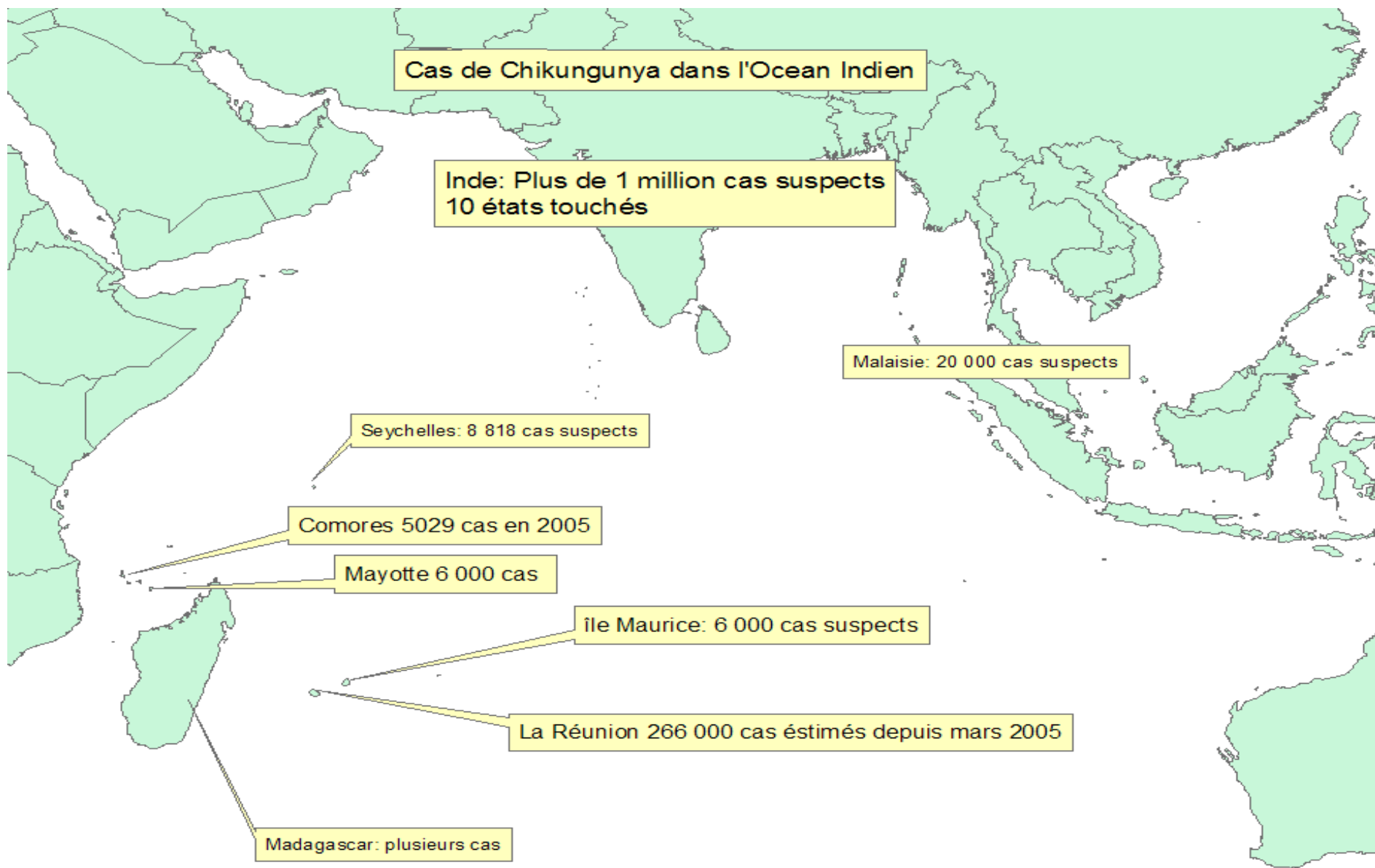


- Augmentation

- De l'aire de distribution géographique du virus et de son vecteur,
- Du nombre de flambées épidémiques

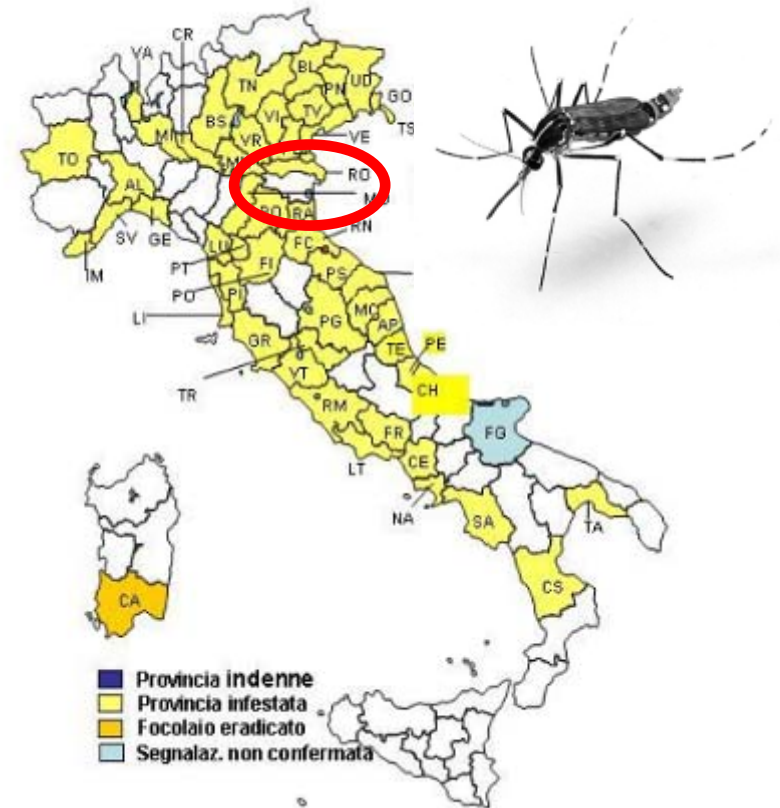
Le chikungunya

- Arbovirose circulant en Afrique, Asie du Sud Est et sous-continent indien
- En 2005-2006, épidémie majeure dans l'Océan Indien
- Souche ayant circulé dans l'Océan Indien apparentée aux souches des épidémies survenues en Afrique de l'Est, en Afrique Centrale et en Afrique du Sud.
- Premier foyer européen en Italie en juillet 2007



A. albopictus en Italie

- Introduction dans le pays il y a 10 ans par le commerce des pneus usagés
- Moustique est désormais établi
 - dans 190 communes
 - de 30 provinces
 - situées dans 9 régions d'Italie
- Partout sauf Val d'Aoste
- **Ravenne Juillet 2007**

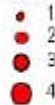


A. Albopictus,
Italie, 2002

Les premiers cas

- 1^{er} cas 04/07/2007
- 2^{ème} 14/07/2007
- cas détectés dans 2 villages contigus
- Cas index : contact d'un cas de retour du Kerala (Inde) le 15/06/2007

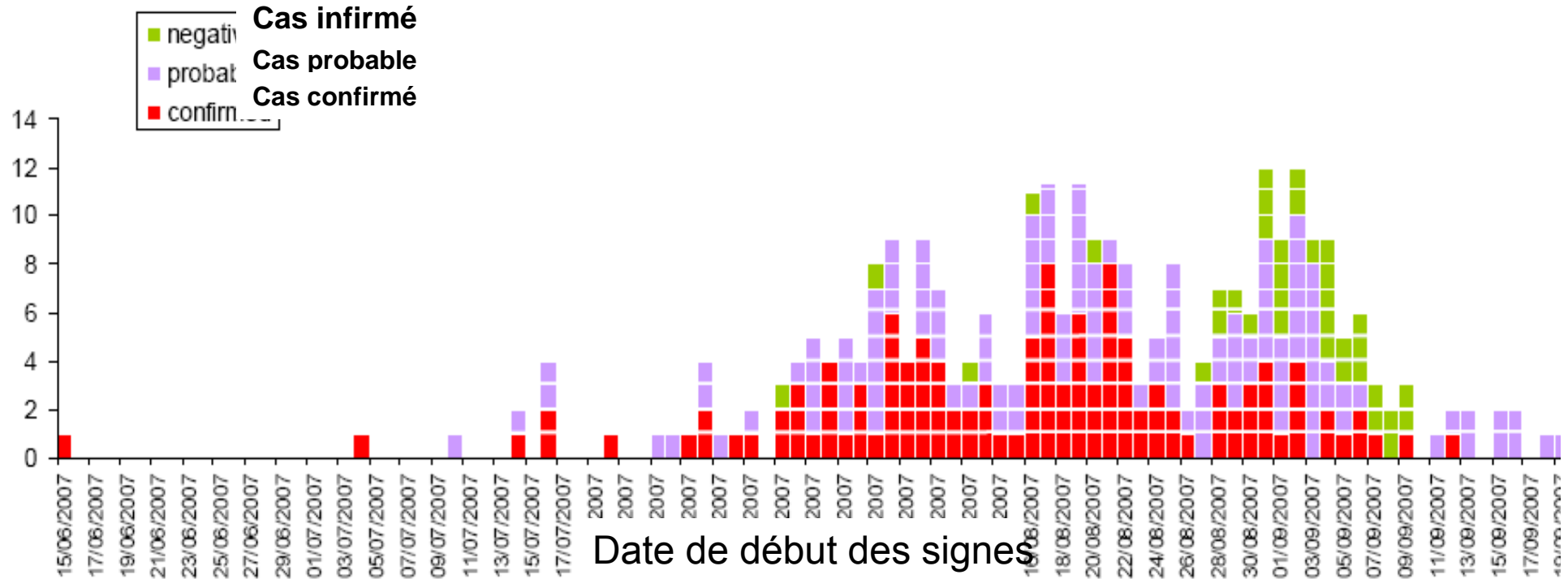
Number of Suspected case



http://www.ecdc.eu.int/Health_topics/Chikungunya_Fever/Chikungunya_Fever.html

Cas suspects de chikungunya par date de début des signes dans la province de Ravenna, Italie

22 juin au 21 sept. 2007, n=292



En 2006, la question du risque de dissémination de la dengue et du chikungunya est posée en métropole

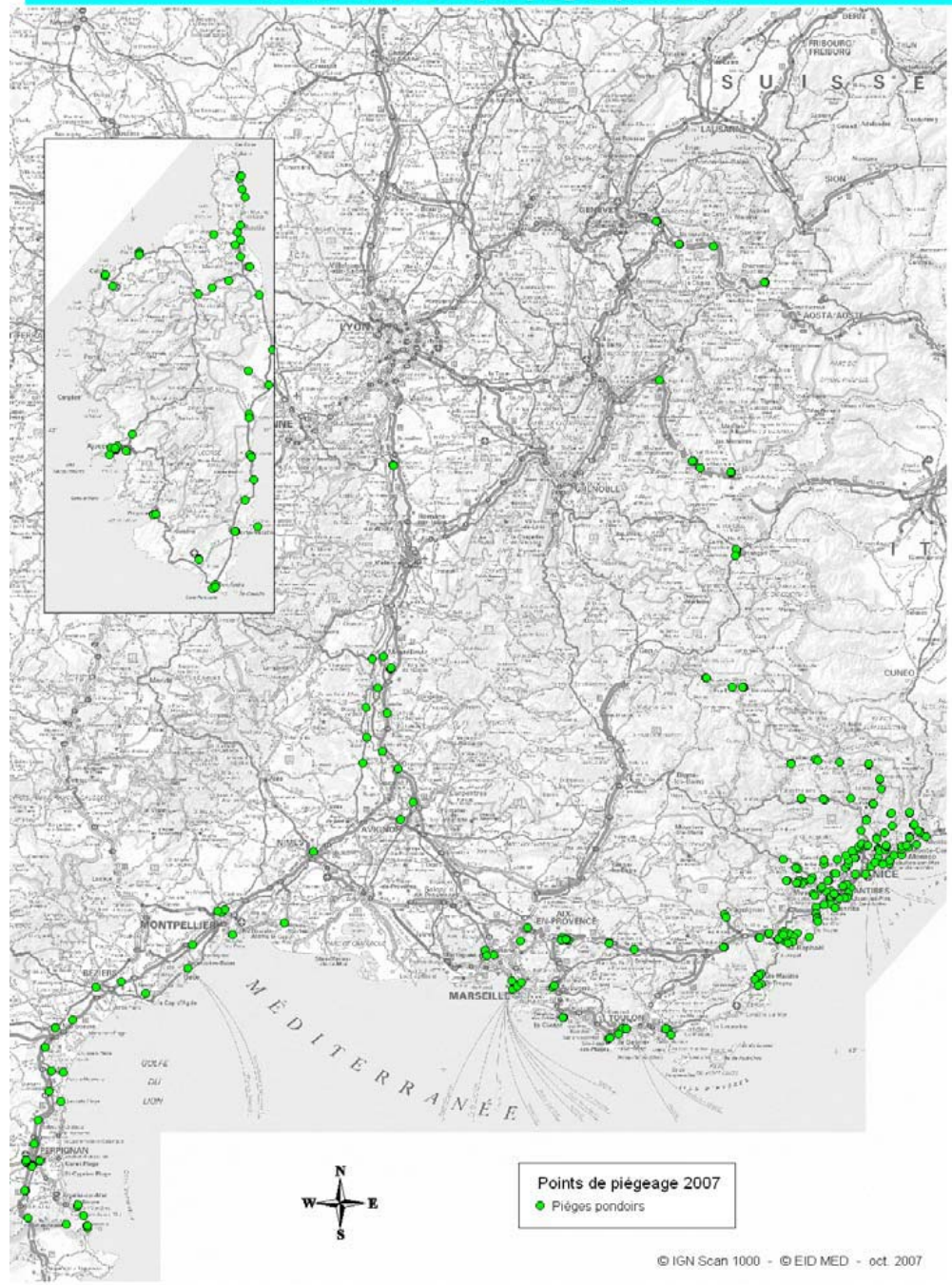
1. Implantation du vecteur ?

Présence en France dès 1999 et implanté dans les Alpes Maritimes et en Haute Corse en 2006.

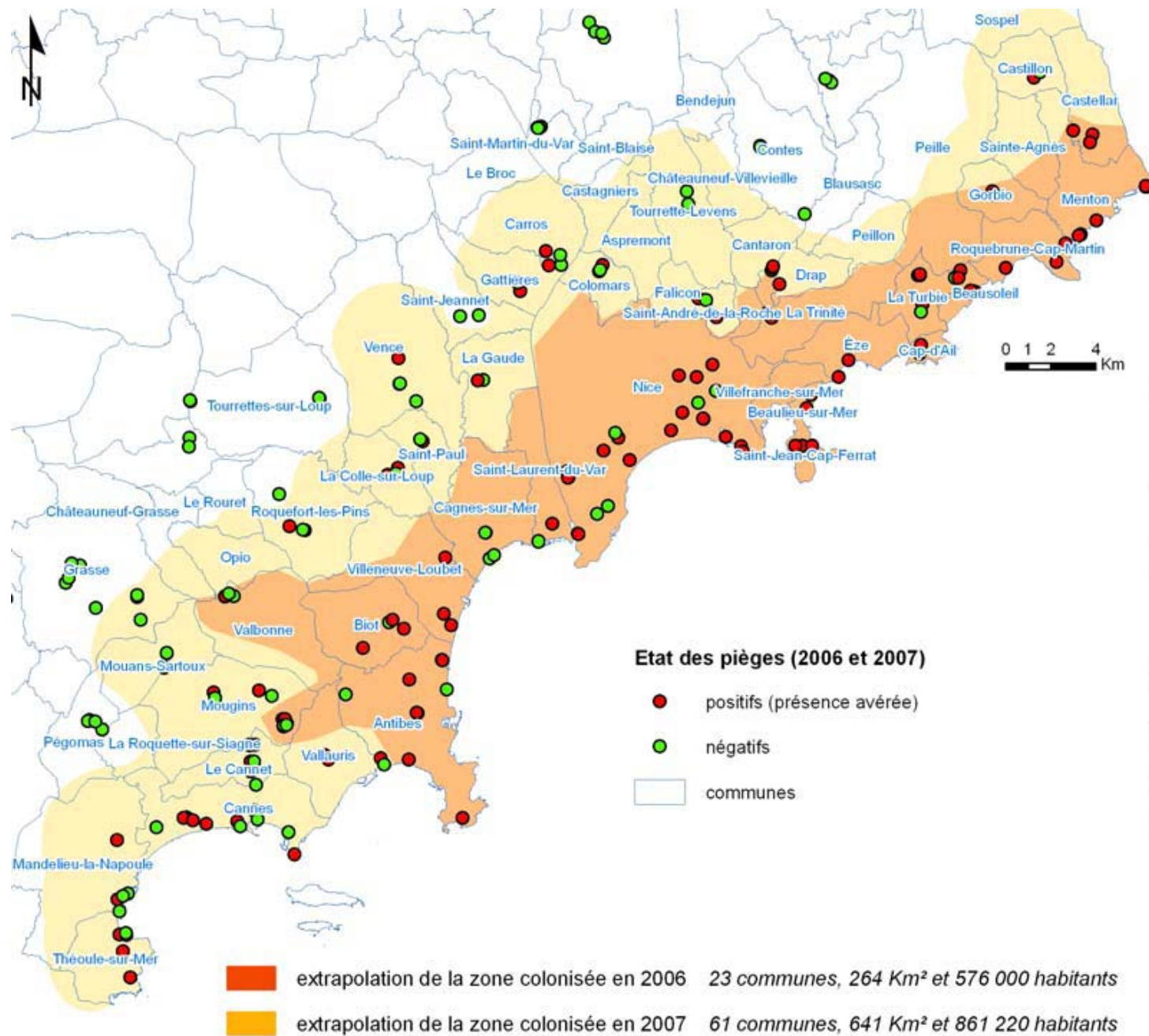
2. Circulation de personnes virémiques ?



- Surveillance du moustique en France Métropolitaine
- Exercée Par l'EID Méditerranée
- Données extraites du Bilan 2007



- Dans les Alpes Maritimes
Source *EID*

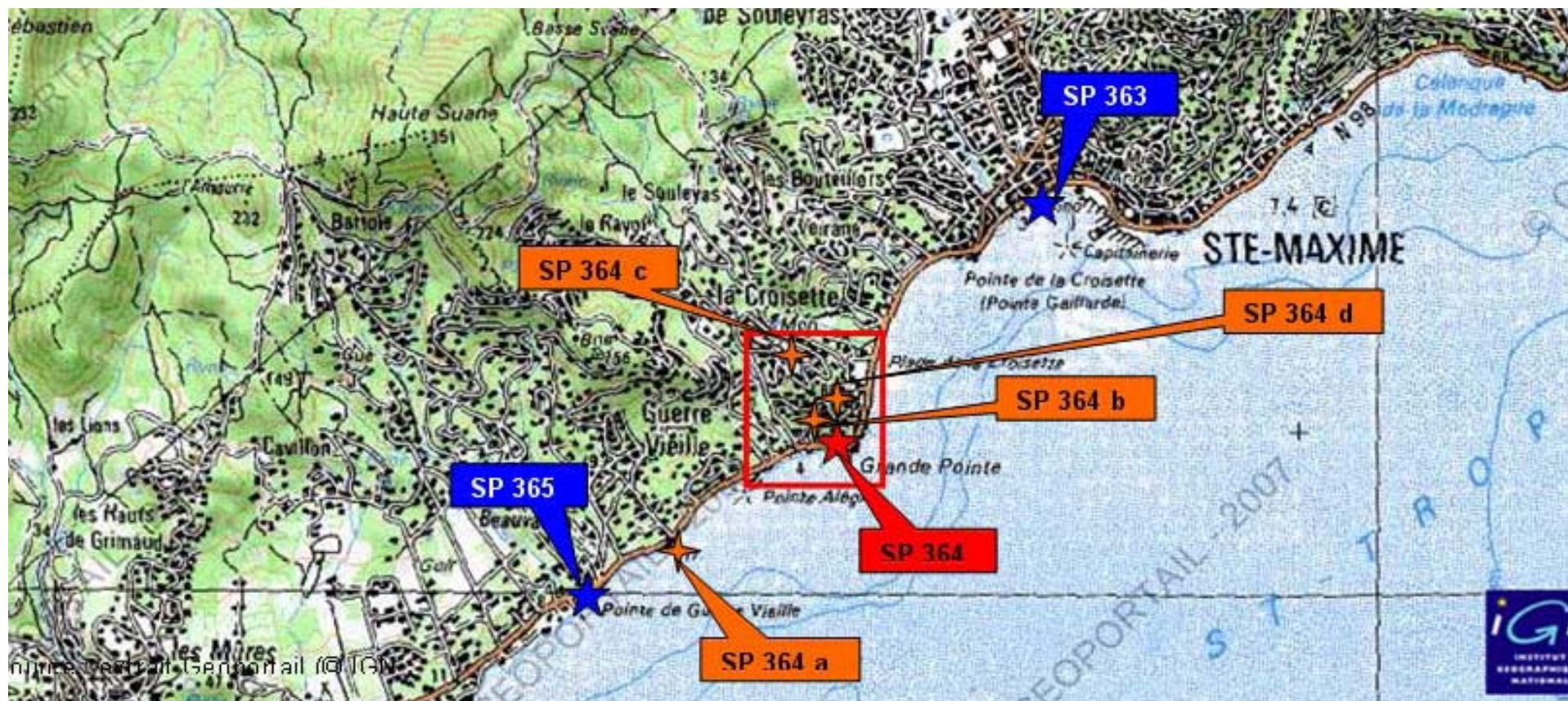


• Implantation en Corse

Source EID



2007 Première incursion dans le Var



Pièges pondoirs présents depuis Mai 2007
(rouge : positif ; bleu négatif)

Source EID

En 2006, la question du risque de dissémination de la dengue et du chikungunya est posée en métropole

1. Implantation du vecteur ?

Présence en France dès 1999 et implanté dans les Alpes Maritimes et en Haute Corse en 2006.

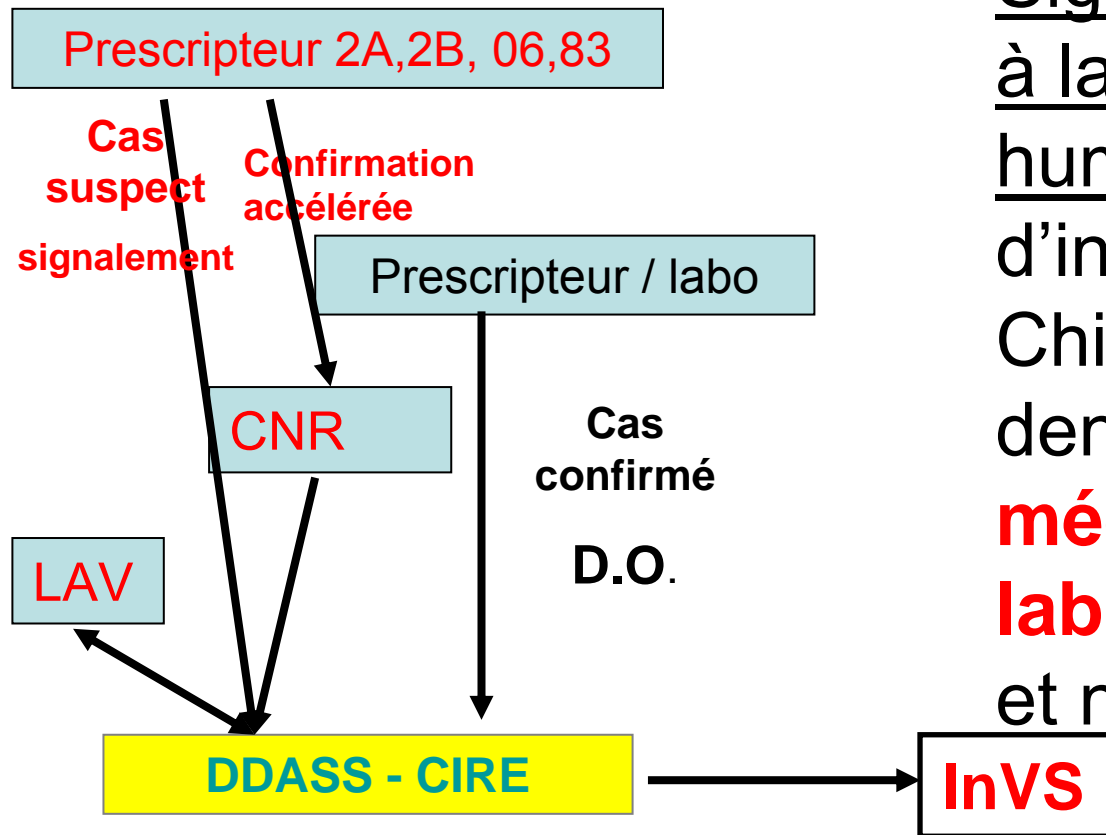
2. Circulation de personnes virémiques ?

Déjà connue pour la dengue avant 2005

3. Quelle surveillance dans les zones à Aedes ?



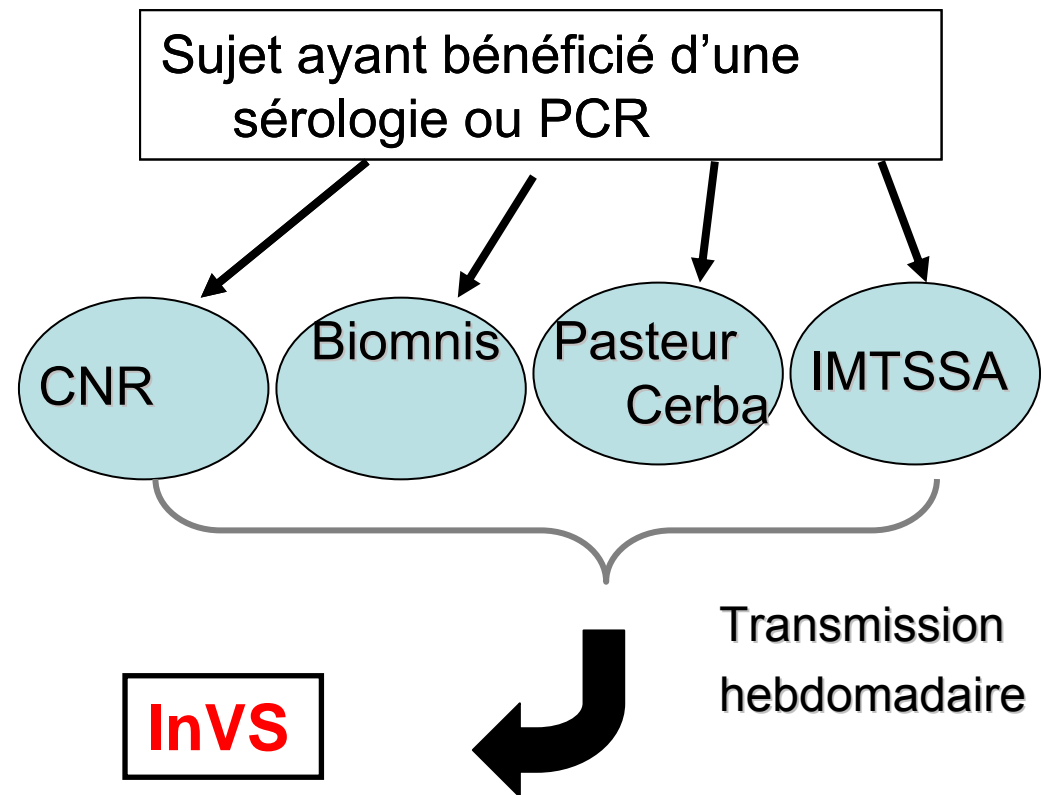
La Déclaration Obligatoire « accélérée »: Détecter précocement les cas autochtones pour éviter la transmission



Signalement sans délai à la DDASS des cas humains suspects d'infection à virus Chikungunya ou de la dengue par les **médecins** et les **laboratoires** entre mai et novembre

Surveillance à partir des laboratoires

Objectif initial : Suivre les tendances du diagnostic de la dengue et du chikungunya pour estimer l'impact représenté par ces maladies chez les voyageurs et évaluer le risque de dissémination.

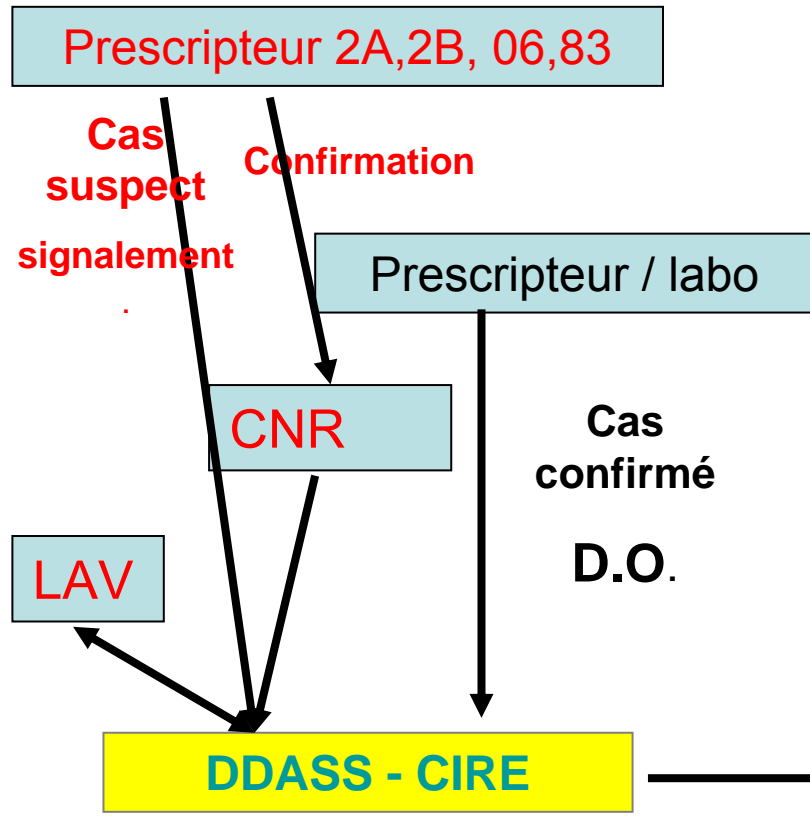


Méthodes

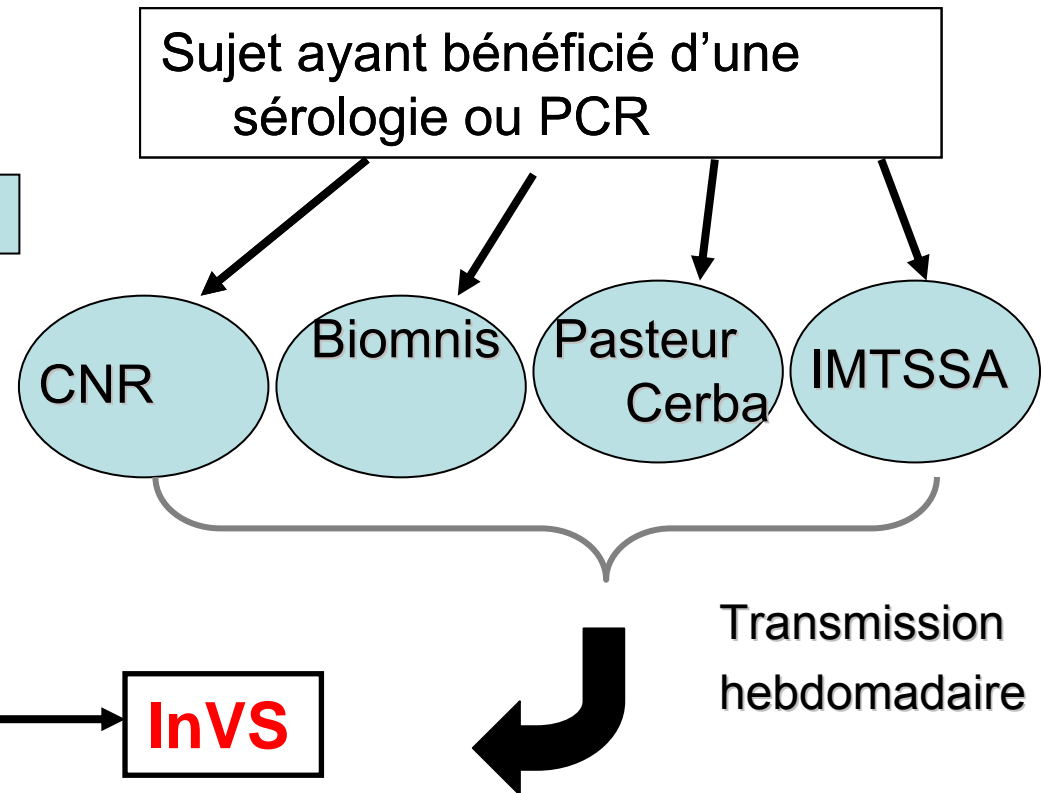
- Définition d'un cas importé en Métropole :
 - Patient avec IgM anti-dengue et/ou anti-CHIKV dans le sérum,
 - avec ou sans IgG,
 - et/ou une PCR positive
 - et/ou une culture virale positive
 - ET ayant été prélevé en métropole (que le domicile principal du patient soit ou non situé en métropole)
- Depuis mars 2005 pour le Chikungunya
janvier 2006 pour la dengue

Les 2 dispositifs mis en place

1. Déclaration Obligatoire (juillet 2006)



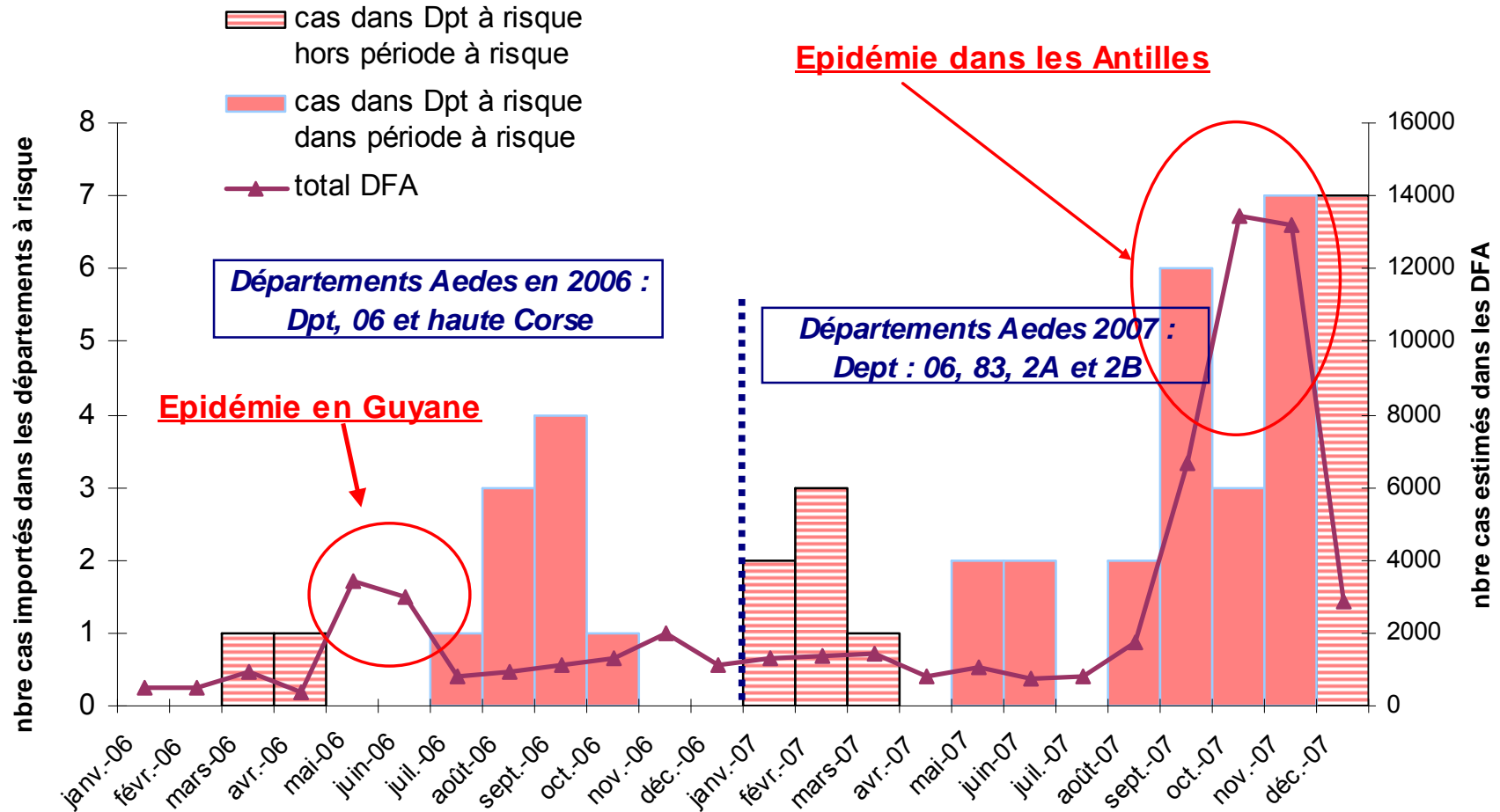
2. Surveillance labo (février 2006)



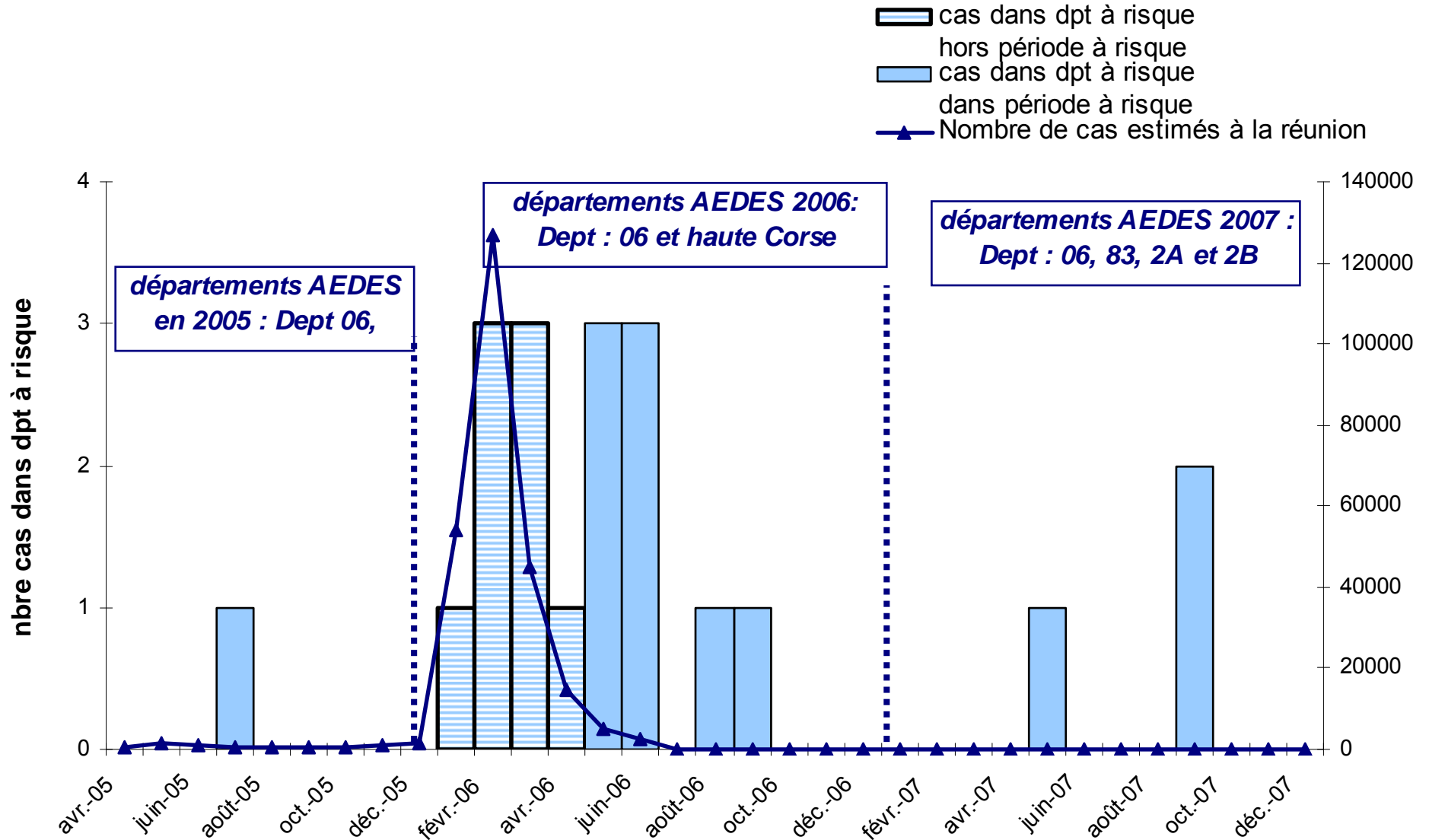
- Résultats Saison 2007

- « MDO accélérée » (*Source Cire*)
 - **39 signalements de cas suspects**
 - 26 dans le département des Alpes Maritimes
 - 11 dans le département du Var et 2 en Corse
 - 25 cas **importés**, 14 cas **autochtones**
 - 17 cas suspects d'être virémiques (DDS≤7Jours)
 - **Détection de 8 cas confirmés (positifs) tous importés et récents (PCR + ou IgM +) et dans les Alpes Maritimes**
 - 1 cas de chikungunya
 - 7 cas de dengue
- Surveillance à partir des laboratoires
 - 22 cas de dengue et 3 cas de Chikungunya
 - Alpes Maritimes :17 dengue et 2 Chikungunya
 - Var : 5 dengue et 1 Chikungunya

Cas de dengue dans les dép. à *Aedes* en 2006 et 2007 et épidémie de dengue dans les DFA



Cas de chikungunya dans les dép. à *Aedes* depuis avril 2005 et épidémie de chikungunya à La Réunion



Discussion-Conclusion

- Deux dispositifs complémentaires pour la surveillance en vue d'une détection précoce des cas
- Le risque de dissémination de la dengue ou du chikungunya est réel dans les départements à *Aedes*
- Dispositif renforcé en 2008
 - Réactivité du dispositif national pour signaler en temps réel les cas dans les départements à *Aedes*
 - Extension du nombre de laboratoires

Nécessité d'informer les voyageurs..

Océan Indien, Amérique du Sud, peuvent me transmettre des maladies le paludisme ou le West Nile.

À mon retour en métropole

Le moustique qui transmet la dengue et le chikungunya est présent en Corse et dans les Alpes Maritimes ! Il s'agit de « *Aedes albopictus* ».

En cas de fièvre brutale avec douleurs articulaires et maux de tête, je consulte un médecin : j'ai peut-être contracté le chikungunya ou la dengue.

J'évite alors de me faire piquer à fin de protéger mon entourage. Si un moustique *Aedes albopictus* me pique, je peux l'infecter, et il peut par la suite contaminer une autre personne en la piquant.

J'apprends à reconnaître le moustique *Aedes albopictus* : il est tigré.



Des moyens pour se protéger

- Vêtements amples et couvrants
- Sprays et crèmes
- Serpentins
- Diffuseurs électriques
- Moustiquaires
- Climatisation

Il est de mon devoir pour moi-même et le paludisme. Avant de partir, je n'ai pas de consulter mon médecin ou bien un centre de vaccination internationale.

Centres de vaccination internationale et de conseil de voyage (Corse, Alpes-Maritimes)

Ajaccio Centre départemental de vaccination 18, bd Laribo - 20 000 Ajaccio 04 97 99 12 43	Nice Centre de vaccination internationale Aéroport Nice Côte d'Azur 06 93 60 00 00 - 04 93 21 31 31
Beaufort Service communal d'hygiène et de santé Av. F. Gaillard - 06 400 Beaufort 04 93 99 07 75	Nice Centre de vaccination internationale CHU de Nice, hôpital Pasteur 06 93 60 00 00 - 04 93 03 31 31
Nice Centre des vaccinations internationale CHU de Nice, hôpital Pasteur 06 93 60 00 00 04 93 03 44 11	Nice Consultation de voyageurs CHU de Nice, hôpital Pasteur 06 93 60 00 00 Accueil : 04 93 03 31 31

Quel que soit l'intérêt de « conseil aux voyageurs »

www.mars-jean.fr/fr/centre-af-voies-a/corsemars-jean
www.dipbarat.fr/guide/af/corsemars-jean-af-voies-a-jean-jean
<http://www.ap-sud.fr>
www.mars-jean.fr

www.mars-jean.fr
www.mars-jean.fr

**CHIKUNGUNYA
DENGUE
PALUDISME
WEST NILE**

Comment se protéger ?





Sous les tropiques (Afrique, Asie, Océan Pacifique) les moustiques comme le chikungunya, la dengue,

Océan Indien, Amérique du Sud, peuvent me transmettre des maladies le paludisme ou le West Nile.

Quels produits anti-moustiques (répulsifs) puis-je me mettre sur la peau ?

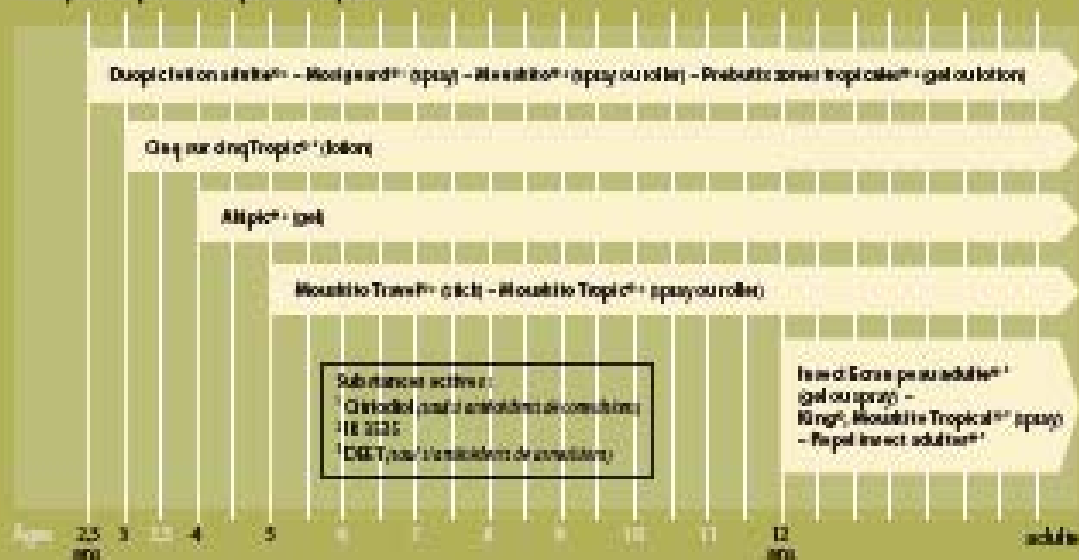


Si je pars sous les tropiques, je me protège des piqûres de moustiques

- J'applique sur la peau des produits anti-moustiques (répulsifs)
- Je porte des vêtements couvrants et amples et je les imprègne d'insecticide pour tissus
- Je dors sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus
- J'utilise aussi des insecticides à l'intérieur des habitations (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (serpentins)
- Si cela est possible, je branche la climatisation ; les moustiques n'aiment pas les endroits frais

Bien lire la notice des produits anti-moustiques avant toute utilisation.
 Consulter un pharmacien avant de les utiliser, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
 Éviter de les appliquer sur les mains des jeunes enfants.

Exemples de produits répulsifs corporels*



Exemples de produits répulsifs corporels* pour les femmes enceintes

Atopic** (gel) - Cinq sur cinq Tropical** (lotion) - Duo-pièces lotion adulte** - Mousti-Stop** (spray ou roller) - Produits zones tropicales** (gel ou lotion)

*Une consultation préalable auprès de votre médecin

Pourquoi mettre des produits insecticides sur mes vêtements ou sur les moustiquaires ?

Ces produits évitent les piqûres au travers des vêtements. Une seule imprégnation suffit pour deux mois et persiste après plusieurs lavages. Les produits insecticides courants, à base de perméthrine, sont utilisables chez la femme enceinte.

Merci à l'ensemble des médecins
déclarant et correspondants du
dispositif dans les laboratoires
participants

	Dengue			Chikungunya		
	Total cas N	Mai- novembre		Total cas N	Mai-novembre	
		N	%		N	%
2005						
Zone à <i>Aedes albopictus</i> Alpes Maritimes				1	1	100%
2006						
Zone à <i>Aedes albopictus</i>	11	9	82%	17	8	47%
Alpes Maritimes	10	9	90%	15	8	53%
Haute Corse	1	0	0%	2	0	0%
2007						
Zone à <i>Aedes albopictus</i>	35	22	63%	3	3	100%
Alpes Maritimes	25	17	68%	2	2	100%
Haute Corse	0	0		0	0	
Var	10	5	50%	1	1	100%
Corse du Sud	0	0		0	0	